



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Hippodrome de Grand River	Elora		
Date	Lundi 20 septembre 2021	Heure de départ 18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux (Temp. : 18 °C) Vent Nord-Ouest 11 km/h			
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Nombre de course: de qualification	Nombre total d'inscriptions 74	
Paris mutuels	\$228,966			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Walker, Craig	Juge associé Pote, Emma	Juge associé Dorion, John (à distance)
--------------------------------------	-----------------------------------	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Pour la Course 6, du 15 septembre 2021, à l'endroit du conducteur, Austin Sorrie, qui a enfreint la règle sur les courses de chevaux de race standardbred de la CAJO 22.23.03(b) (pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui acceptable lorsqu'il s'est servi de son fouet dans le dernier droit). Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2021. Décision #1336657

COURSES

Course 1 – Le #1, "Jemaxpos Rockstar", (T. Henry), a été distancé. Après la course, le cheval a été examiné par le vétérinaire de la Commission et devra se qualifier pour la performance.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Enquête Le #5, “Surreal Martini”, (C. Kelly), arrivé en 3^e position, a été placé en 4^e position, pour avoir été dépassé lors du bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/7IW0Ab-oltI>

De plus, le #1, “Coolerthancolby”, (G. Ketros), a fait un bris d'allure allant vers le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille, provoquant un accident aux chevaux arrière lorsque sa roue est restée prise dans celle du #6, “Annes Credit”, (B. Richardson). George Ketros a été basculé sans pourtant perdre le contrôle de son cheval. Le #3, “Play Like Kirara”, (G. Rooney), et le #6, “Annes Credit”, ont été signalés dans la statistique avec obstructions. Le #2, “Dali Dalite”, (B. Macdonald), a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction. Tous les deux, le #1 et le #6, ont été examinés par le vétérinaire de la Commission et déclarés en règle. George Ketros a été examiné lui aussi par les représentants des services médicaux et déclaré apte à concourir. Le #1 doit se qualifier pour la performance. Le rapport d'accident a été soumis.

Course 4 – Examen des chevaux ayant fait des bris avant et après le départ. Aucune infraction.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Examen des plusieurs chevaux ayant fait des bris d'allure au départ. Aucune infraction signalée.

Course 7 – Enquête

Examen d'une potentielle infraction aux règles sur les pylônes commise par le #2, “Dex The Land”, (S. Coulter), dans le premier virage. Le #2 s'est rendu à l'intérieur de deux pylônes consécutifs sans y être poussé par le #3, “War Diamond”, (G. Ketros). Aucune infraction.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/J50JPXuUZGc>

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

RÉCLAMATIONS

Course 7 – “Dex The Land” (2), pour \$8,750, par La Ferme Tag inc. et Les Écuries GLD inc., entraîneur Gerard Demers.

Course 8 – “Mostly Dali” (1), pour \$8,750, par le propriétaire-entraîneur Cameron McQueen.